

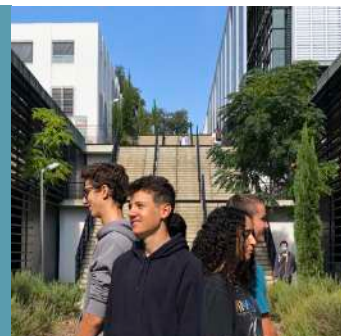
LIVRET D'ACCUEIL DES PERSONNELS

8

formations
d'ingénieurs
Classe prépa
intégrée



Un réseau
de **16** écoles
+100 000
diplômés



École publique
CTI ISO 9001



+700 stages
+350 apprentis

Laboratoires
de
recherche



+ 100 accords
internationaux



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

1400 élèves
30% boursiers



+300
enseignants et
intervenants
d'entreprise



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR 

TABLE DES MATIÈRES

Le mot du directeur	4
Accès et plans	5
Historique de l'école	6
Polytech, au cœur d'Université Côte d'Azur	8
Polytech Nice Sophia, une école d'ingénieur reconnue pour sa qualité	10
Polytech Nice Sophia, une école d'ingénieur au sein d'un réseau national	12
Quelques chiffres clés	13
Organisation de Polytech Nice Sophia	14
Des conseils pour se rencontrer	14
Des services au service des étudiants	14
L'équipe de direction	14
Les services administratifs et techniques	15
Les instances de l'école	15
Travailler à Polytech Nice Sophia	16
Vos droits et obligations	16
Temps de travail	16
Personnel, enseignants et enseignants chercheurs	16
BIATSS	16
Congés et autorisations d'absences	17
En cas d'absence imprévue	17
En cas d'arrêt maladie	17
En cas d'accident de service, de trajet	17
Droit à la formation	18
Service Ressources Humaines (RH)	18
Infos pratiques	19
Horaires d'ouverture des bâtiments	19
La carte multiservices	19

Environnement Numérique de Travail -ENT	19
Déplacements, missions et prise en charge	19
Se restaurer sur le campus	20
Services culturels, actions sociales et sportives	20
Learning Centre	20
Comité d'Action Sociale - CASUN	20
Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives - SUAPS	21
Autres associations	21
Petites fournitures de bureau et matériel spécifique	21
Courrier et livraisons	21
Photocopies & Reprographie	22
Listes de diffusion	22
Réservation de salles	22
Matériel informatique et audiovisuel	23
Hygiène et sécurité	23
Service de Médecine Préventive - SUMPPS	23
Handicap	23
Annexes	24
Contacts utiles	24
Calendrier	25
Consignes de sécurité	26
En cas d'accident	26
En cas d'incendie	26
Les bonnes pratiques	27

Le mot du directeur

//



Bienvenue à Polytech Nice Sophia ! Cette école est la vôtre.

Dorénavant vous êtes à la fois **personnel d'Université Côte d'Azur**, affecté à son école polytechnique d'ingénieur, et **membre du réseau d'écoles d'ingénieurs Polytech**.

Cette double appartenance est une richesse extraordinaire qui nous donne à la fois un rayonnement sociétal et économique, par notre relation au monde des ingénieurs et aux entreprises installées sur la technopole de Sophia Antipolis, et un rayonnement scientifique par la recherche que porte l'université dans toutes les disciplines et dont vous êtes acteur.

Notre cadre de travail est fantastique mais il demande toujours à être repensé pour améliorer notre quotidien.

Aussi je compte sur vous pour apporter des idées qui nous enrichissent mutuellement et qui vous permettront d'être épanoui en retour.

Ce guide est là pour vous aider dans votre installation. Je vous souhaite une bonne arrivée !

Alexandre CAMINADA
Directeur de l'école Polytech Nice Sophia

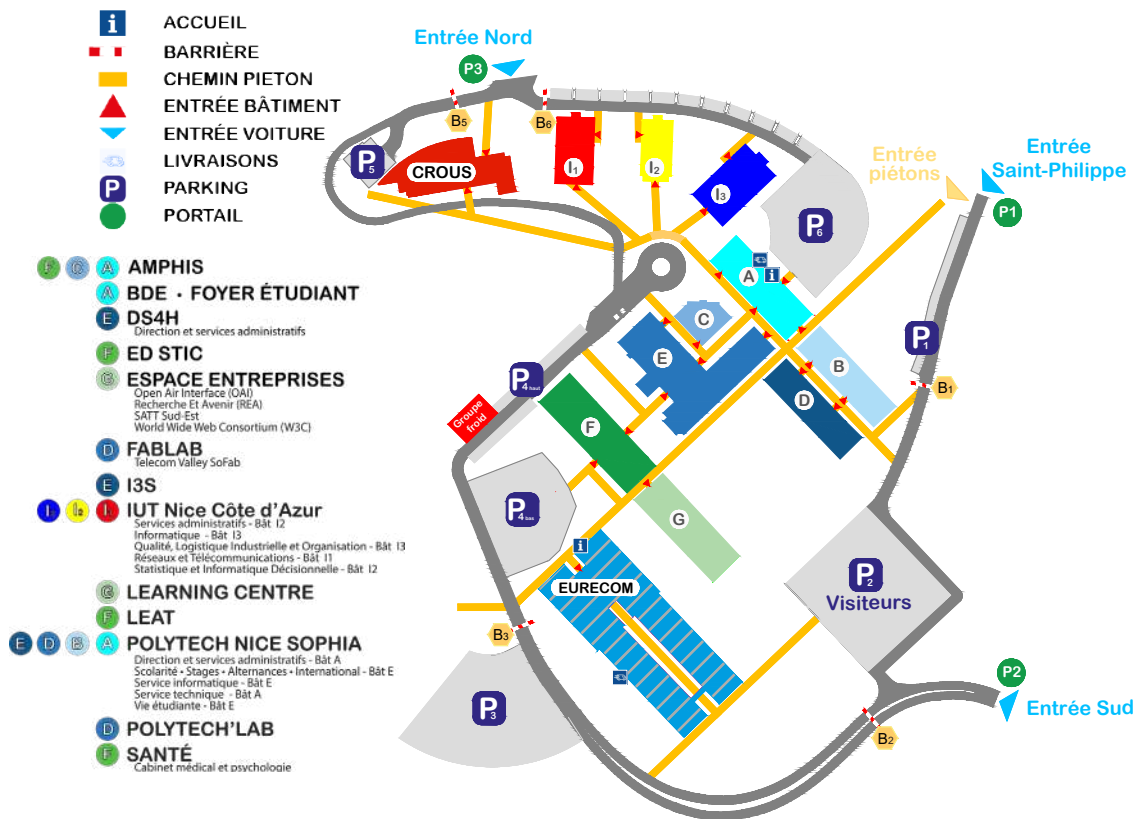
//

Accès et plans

📍 Adresse du site **Templiers** :
930, route des Colles
06903 Sophia Antipolis

📍 Adresse du site **Lucioles** :
1645, route des Lucioles
06410 Biot

Plan du campus SophiaTech :



Localisation des bâtiments Polytech Nice Sophia :



Historique de l'école



L'Université de Nice Sophia Antipolis et l'École des Mines de Paris créent le DESS Informatique et Sciences de l'Ingénieur sur le Campus Valrose à Nice.

1985



Sur la base du DESS, l'Université de Nice Sophia Antipolis crée son école d'ingénieur interne, l'École Supérieure en Sciences Informatiques (ESSI), première école d'ingénieur de l'académie de Nice-Toulon. La formation est délivrée sur le campus Valrose à Nice et recrute à bac+2.



L'École Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy (ESSTIN) crée une antenne de sa formation sur la maintenance et la communication sur la technopole de Sophia Antipolis dans les locaux du Centre International de Communication Avancée (CICA).

1988

L'antenne de l'ESSTIN à Sophia-Antipolis devient l'ESIN-SA, l'École Supérieure d'Ingénieurs de Nice Sophia Antipolis, école interne d'ingénieur de l'université de Nice Sophia Antipolis.

Création du Magistère de Pharmacologie par l'Université de Nice Sophia Antipolis. Les enseignements sont délivrés initialement à Valrose.



1991

1992



L'ESSI déménage de Nice Valrose à Sophia Antipolis pour le site des Templiers dans les bâtiments Templiers 1 de 5 000 m2.

2023



2012



Polytech Nice Sophia s'installe sur le Campus Sophia-Tech comprenant les nouveaux bâtiments du site des Templiers qui abrite les 8 spécialités d'ingénieur et la direction de l'école, et le site des Lucioles qui abrite le cycle préparatoire PEIP. Le Campus place l'école au centre d'un écosystème regroupant des unités de recherche de l'université (I3S, LEAT, Polytech'Lab), le Learning Centre, des organismes de recherche (l'INRIA, le CNRS, l'INRAE...), le CROUS, et d'autres grandes écoles (EURECOM, l'école des Mines de Paris à Sophia, SKEMA...).

2005



Regroupement de l'ESINSA, de l'ESSI et du Magistère de Pharmacologie pour former l'École Polytechnique de l'Université de Nice Sophia Antipolis. Polytech Nice Sophia est née et intègre le réseau Polytech avec deux sites, les Templiers et les Lucioles, et cinq spécialités d'ingénieur : informatique, électronique, génie biologique, mathématiques appliquées et modélisation et électronique et informatique industrielle.

L'ESINSA déménage du CICA pour le site des Lucioles de Sophia Antipolis dans un nouveau bâtiment de 4 500 m².



1991



Polytech,

au cœur d'Université Côte d'Azur









Polytech Nice Sophia (www.polytech-nice-sophia.fr) est l'école Polytechnique Universitaire d'Université Côte d'Azur (www.univ-cotedazur.fr). En tant que composante dérogatoire ayant un statut national via les Articles 713-2 (centres polytechniques universitaires ayant pour mission la formation des ingénieurs, le développement de la recherche et de la technologie) et 713-9 (école administrée par un conseil et dirigée par un directeur nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur) du code de l'éducation, l'école a pour mission :

- La formation initiale d'ingénieurs, y compris en alternance ou par apprentissage,
- La formation continue,
- La formation à la recherche, en participant aux formations doctorales,
- Le développement de la recherche et de l'innovation technologique
- La valorisation des résultats obtenus aux plans national et international,
- L'aide au développement économique et industriel,
- De contribuer à la politique internationale de son université.

L'école est membre du réseau Polytech (www.polytech-reseau.org), **réseau national d'écoles publiques d'ingénieur**. Elle est accréditée par la Commission des Titres d'Ingénieur (www.cti-commission.fr) à délivrer à l'issue de trois ans d'études le titre d'ingénieur diplômé de l'école polytechnique de l'université de Nice dans **sept spécialités**. Le recrutement en cycle ingénieur se fait après une classe préparatoire aux grandes écoles, un BUT, un BTS, une licence ou un master 1. **L'école possède aussi un cycle préparatoire postbac de deux ans, le PeiP ou cycle Préparatoire des écoles d'ingénieurs Polytech**, qui s'adresse à des bacheliers scientifiques (bac S) et permet d'intégrer toutes les spécialités d'ingénieur dans une des 16 écoles du réseau Polytech.

Le diplôme d'ingénieur de Polytech Nice Sophia donne le grade de master délivré par l'Etat et il est reconnu comme un diplôme d'excellence à l'échelle européenne. Le diplôme d'ingénieur permet de poursuivre directement en doctorat pour s'orienter vers une carrière d'enseignant ou de chercheur à l'université et dans les grands organismes de recherche.



Formation	Les diplômes préparés à Polytech Nice Sophia	Statut étudiant	Statut apprenti
	Classes Préparatoires Intégrées ou PeiP Accessible via le concours Geipi Polytech (www.geipi-polytech.org)	✓	
	Bâtiments Durables et Intelligents ou BAT	✓	✓
	Électronique et Systèmes Embarqués ou ELSE	✓	✓
	Génie Biologique ou GB	✓	
	Génie de l'Eau et de l'Aménagement Paysager ou GEAP	✓	✓
	Informatique ou INFO (en partenariat avec le CFA EPURE Méditerranée)	✓	✓
	Mathématiques Appliquées et Modélisation ou MAM	✓	✓
	Robotique Autonome ou ROB	✓	

Polytech,

une école d'ingénieur reconnue pour sa qualité (1)



Polytech Nice Sophia est accréditée pour la durée maximale par la Commission des Titres d'Ingénieur (www.cti-commission.fr) pour ses 7 spécialités. Elle est engagée dans le respect de norme de qualité correspondant aux meilleures formations françaises offrant ainsi aux entreprises l'assurance d'un excellent niveau de formation.



Polytech Nice Sophia est labellisé EUR-ACE, le label européen de qualité des formations d'ingénieur. Ce label permet de délivrer un certificat de « master of sciences and engineering » de l'ENAAE (www.enaee.eu) à tous les diplômés de l'école et faciliter ainsi leur insertion professionnelle dans le monde entier.



Polytech Nice Sophia s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue en impliquant l'ensemble de ses services. Elle est certifiée ISO 9001 (www.iso.org) depuis plusieurs années et s'engage à poursuivre le développement de la qualité de gestion de ses processus de formation.

Depuis 2008, notre école s'est engagée à développer un système de management de la Qualité (SMQ) dans le but de répondre toujours au mieux aux exigences de nos missions, qui sont :

- La formation initiale d'ingénieurs, y compris en alternance ou par apprentissage,
- La formation continue,
- La formation à la recherche, en participant aux formations doctorales,
- Le développement de la recherche et de l'innovation technologique,
- La valorisation des résultats obtenus aux plans national et international,
- L'aide au développement économique et industriel.

Elle contribue à la politique internationale de son université et au développement des sciences et technologies de l'information et de la communication, y compris appliquées à la formation.

Nos valeurs du réseau Polytech sont celles des ingénieurs :

- **La compétence avec Anticipation & Esprit d'équipe, Exigence & Créativité**
- **Le sens de l'éthique**
- **La responsabilité & la transparence**
- **L'engagement social avec Respect & Ouverture.**



ENGAGEMENT DDRS

À travers sa charte, le réseau Polytech est engagé à intégrer la notion de développement durable au sein de ses formations par le biais de ses écoles. L'objectif est de former des ingénieurs responsables et citoyens, capables de construire leur mode de pensée et d'action en phase.

Le réseau Polytech s'engage à mettre sa stratégie en cohérence avec les grands défis du monde pour un futur soutenable en prenant cinq engagements forts :

Engagement ① : Une gouvernance adaptée à un réseau qui revendique sa responsabilité sociétale

Engagement ② : La formation de tous les élèves aux enjeux de transition écologique

Engagement ③ : Une implication renforcée de la recherche

Engagement ④ : Un plan d'action concret pour la limitation des impacts environnementaux

Engagement ⑤ : Une politique sociale au service de la différence

+infos sur le site Réseau Polytech :

<https://www.polytech-reseau.org/ingenieur-developpement-durable/>

Depuis plusieurs années, au sein de Polytech Nice Sophia de nombreuses actions DRS sont menées notamment par le Bureau De l'Humanitaire et de l'Environnement.

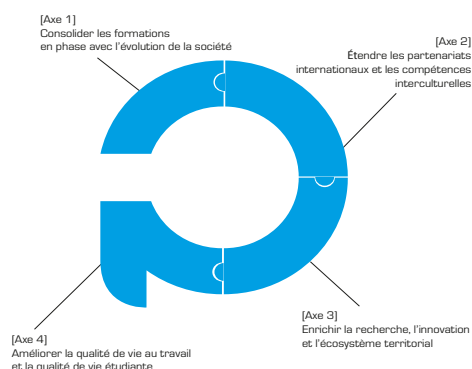
AMÉLIORATION CONTINUE ET CERTIFICATION

La Direction de l'école s'engage activement à développer et à soutenir une démarche qualité dont la mission est transverse à l'ensemble des activités de l'école. Cette démarche vise à améliorer en permanence la satisfaction des parties prenantes (futurs ingénieurs, futurs employeurs, personnels de l'école d'ingénieurs, entreprises partenaires, tutelles...) en répondant au mieux à leurs attentes, dans le respect des exigences légales et réglementaires.

Conformément aux exigences de la norme ISO 9001, le système de management de la qualité (SMQ) s'applique à l'ensemble de ses activités. Le périmètre de certification s'étend à tous les processus de pilotage et support (services administratifs et techniques) de l'école ainsi qu'aux processus principaux que sont la Formation, la Recherche, les Partenariats industriels, et les Relations internationales. L'obtention de la certification répond à un cahier des charges et à la mise en place et du suivi d'une politique qualité. La validation se fait auprès d'un organisme de certification extérieur agréé qui évalue régulièrement et s'assure de l'engagement et du respect de cette politique.

Référent Démarche Qualité : Abdelmounaim.Menhaj@univ-cotedazur.fr

NOS VALEURS :



Polytech Nice Sophia,

une école d'ingénieur au sein d'un réseau national

Le réseau Polytech regroupe 16 écoles publiques d'ingénieur du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui délivrent des diplômes d'ingénieur reconnus par la Commission des Titres d'Ingénieur.

Le réseau compte près de 16 000 étudiants, délivre 4000 ingénieurs par an, et compte plus de 100 000 ingénieurs diplômés à travers le monde.

De façon unique en France, le réseau offre une centaine de spécialités accessibles à tous les étudiants en les encourageant à changer d'école entre le cycle préparatoire et le cycle ingénieur pour vivre de nouvelles expériences et construire le projet professionnel qui leur convient.





Quelques chiffres clés sur Polytech Nice Sophia :

→ **1400** étudiants en formation d'ingénieur

 **350** diplômés ingénieurs par an

 **100** doctorants encadrés par les enseignants-chercheurs de l'école

 **110** enseignants et enseignants-chercheurs

 **13** laboratoires de recherche universitaires associés

 **300** professeurs vacataires venant d'entreprises partenaires

 **50** personnels administratifs et techniques

 **1** junior-entreprise [Polytech Nice Conseil](#)



Organisation de Polytech Nice Sophia

DES CONSEILS POUR SE RENCONTRER

3 types de conseils ont lieu au cours de l'année scolaire pour décider et améliorer l'école :

- 1 Conseil d'école
- 2 Comité de Direction
- 3 Conseil de Perfectionnement

DES SERVICES AUX SERVICES DES ÉTUDIANTS

7 directions fonctionnelles en charge des grandes missions :

- 1 Études
- 2 Admission
- 3 Relations Entreprises
- 4 International
- 5 Recherche
- 6 Communication et la Vie Étudiante
- 7 Qualité

8 départements en charge des formations :

- 1 PeiP
- 2 Langues et Humanités
- 3 Bâtiments Durables et Intelligents
- 4 Ingénierie des Systèmes Embarqués
- 5 Génie Biologique
- 6 Génie de l'Eau et de l'aménagement paysager
- 7 Sciences Informatiques
- 8 Mathématiques Appliquées et Modélisation

L'ÉQUIPE DE DIRECTION



**LAURENT
BOUST**

Président du
conseil d'école



**ALEXANDRE
CAMINADA**

Directeur de
l'école



**CHRISTINE
RISSO**

Directrice des
études



**EMILIE
DEVAUX**

Directrice
administrative de
l'école

RÉFÉRENTS THÉMATIQUES



Développement Durable -
Responsabilité Sociétale

Cédric BOULBE
cedric.boulbe@
univ-cotedazur.fr



Egalité

Sylvie ICART
sylvie.icart@
univ-cotedazur.fr



Racisme, Antisémitisme

Delphine CALLAGHAN
delphine.callaghan@
univ-cotedazur.fr



Handicap

Mireille CAPVERT
mireille.capvert@
univ-cotedazur.fr



Engagement Etudiant

Christine BACHELOT
christine.bachelot@
univ-cotedazur.fr



Sportif et Artiste
de Haut Niveau

Philippe LORENZINI
philippe.lorenzini@
univ-cotedazur.fr



Innovation Pédagogique

Anne VIGOUROUX
anne.vigouroux@
univ-cotedazur.fr



Psychologue

Sandrine ORSATTI
sante.rdv@
univ-cotedazur.fr

LES INSTANCES DE L'ÉCOLE

CE Conseil d'École



3 à 4 fois par an



Détermine la politique générale de l'école et ses objectifs propres, voire le budget.

CDD Comité de Direction



1 à 2 fois par mois



Conduit les affaires de l'école. Prépare le Conseil d'École et le Conseil de Perfectionnement.

CP Conseil de Perfectionnement



Au moins 1 fois par an



Propose les évolutions des formations.

CD Conseil de Département



Au moins 2 fois par an



Equipe enseignante d'un département.

CPJE Commission Préparatoire au Jury d'École



Au moins 1 fois par semestre



Examine les résultats semestriels des étudiants et propose un avis sur la poursuite d'études.

JE Jury d'École



Au moins 1 fois par semestre



Examine les avis des CPJE et décide de la poursuite d'études des étudiants. Le jury d'école est souverain dans ses décisions.

Travailler à Polytech Nice Sophia

VOS DROITS ET OBLIGATIONS

Vous bénéficiez de **droits fondamentaux** :

- **La liberté de conscience, d'opinion, d'expression**
- **La non-discrimination**
- **Le droit à rémunération** « après service fait »
- **Le droit à congé**
- **Le droit syndical et droit de grève**
- **Le droit à la formation continue**
- **Le droit à protection fonctionnelle** : vous avez droit à une protection juridique par l'administration contre les menaces, outrages, injures, diffamations, menaces et agressions dont vous pourriez être l'objet à l'occasion de vos fonctions
- **Le droit à l'accès à son dossier individuel**, notamment en cas de procédure disciplinaire.

Vous devez respecter des **obligations** correspondant à la déontologie du service public :

- **L'obligation d'effectuer le travail demandé** et de consacrer l'intégralité de son activité professionnelle aux tâches confiées
- **L'obligation d'assiduité**
- **Responsabilité des tâches** qui sont confiées à l'agent
- **Le devoir de satisfaire aux demandes d'information du public**
- **L'obligation de secret, de réserve, de discrétion, de neutralité** : réserve vis-à-vis de ses supérieurs hiérarchiques et des usagers
- **L'obligation de se conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique**
- **L'interdiction de cumul d'emploi** : impossibilité d'exercer, en plus de votre activité, un travail privé lucratif (autorisation de cumul possible pour la production d'œuvres scientifiques, littéraires ou artistiques, et pour dispenser des enseignements). Toutefois, les agents publics occupant un emploi à temps partiel ou exerçant des fonctions impliquant un service à temps incomplet pour lesquels la durée du travail est inférieure à la moitié de la durée légale ou réglementaire du travail des agents publics à temps complet peuvent être autorisés à exercer, à titre professionnel, une activité privée lucrative.

TEMPS DE TRAVAIL

Les périodes de référence s'étalent du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante.

PERSONNEL, ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS CHERCHEURS

La répartition de leur charge d'enseignement en début d'année se présente sous forme d'un service prévisionnel. Les enseignants chercheurs partagent leur temps de travail entre enseignement et recherche.

Chaque enseignant peut visualiser le suivi de son service via le portail de l'Université avec l'application OSE.

BIATSS

L'horaire hebdomadaire est fixé à **35 h** compte tenu de la pause méridienne de 60 minutes

(sauf pour les personnels de service sociaux du SUMPPS 42h32, et en fonction au SCD 38h20).

Pour tout agent titulaire ou contractuel ayant au moins un an d'ancienneté (ou un contrat d'une durée d'au moins un an) :

- Les congés annuels pour un agent à temps complet sont de **42 jours**, dont 6 jours ARTT, auxquels s'ajoutent **3 jours** de fermeture, fixés en début d'année universitaire par le Président (sauf pour les personnels de service sociaux du SUMPPS 67 jours, et en fonction au SCD 52 jours).

Le calcul des congés annuel s'effectue sur l'année universitaire, soit du 1^{er} septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante. Il est possible d'ouvrir un Compte Epargne Temps (CET).

- Pour les contrats de moins d'un an, les congés annuels sont de **2,5 jours** par mois auxquels s'ajoutent les **3 jours** de fermeture.

CONGÉS ET AUTORISATIONS D'ABSENCE

Pour les BIATSS

La demande de saisie des congés se fait via votre ENT (Environnement Numérique de Travail) avec l'application Ohris. La demande doit être faite 10 jours avant et validée par votre supérieur hiérarchique. Dans le cadre de la démarche qualité mais aussi pour le bon fonctionnement de l'école, pensez à informer les services stratégiques comme l'accueil de vos absences.

EN CAS D'ABSENCE IMPRÉVUE

Pour tous les personnels

Par respect pour l'organisation de la structure et la continuité du service dû aux usagers, il est impératif de prévenir votre chef de service, la directrice administrative ou le secrétariat de direction :

Directrice administrative : *Emilie Devaux* - emilie.devaux@univ-cotedazur.fr

EN CAS D'ARRÊT MALADIE

Pour tous les personnels

Vous devez faire parvenir votre arrêt maladie dans les 48h à la directrice administrative. Lors de votre retour, vous devez vous présenter à ce même service afin de faire constater votre reprise de service.

Directrice administrative : *Emilie Devaux* - emilie.devaux@univ-cotedazur.fr

EN CAS D'ACCIDENT DE SERVICE, DE TRAJET

Pour tous les personnels

Un accident survenu sur le lieu de travail pendant les heures de service est un accident de service. Un accident survenu entre votre résidence et le lieu de travail est un accident de trajet. **Dans la mesure du possible, merci de prévenir le jour même le secrétariat de Direction :**

Directrice administrative : *Emilie Devaux* - emilie.devaux@univ-cotedazur.fr

La déclaration doit être effectuée dans les 48h.

Travailler à Polytech Nice Sophia (2)

DROIT À LA FORMATION

Qui est concerné ?

- Les personnels BIATSS titulaires et contractuels
- Les personnels enseignants et enseignants chercheurs

Quels sont les types d'actions ?

- Les actions d'adaptation immédiate au poste de travail
- Les actions d'adaptation à l'évolution prévisible des métiers
- Les actions d'amélioration ou d'acquisition de nouvelles qualifications
- Les actions de préparation au concours
- L'accompagnement VAE
- Le bilan de compétences
- Le congé de formation professionnelle


Les formations collectives

Toute demande, revêtue de l'avis motivé du Chef de service et/ou du Directeur de composante, doit être transmise au service du personnel de Polytech.

Elles sont proposées par le service formation autour de diverses thématiques (informatique-bureautique TIC PAO, applications de gestion, management, communication, connaissance de l'université, préparation aux concours, hygiène sécurité...)

Infos formations :

 <http://intranet.univ-cotedazur.fr>

 www.safire.fonction-publique.gouv.fr

SERVICE RESSOURCES HUMAINES (RH)

Le service RH de Polytech est rattaché au SRHP du Campus SophiaTech, Bâtiment jaune IUT au rez de chaussé. Pour plus de renseignements, prendre contact auprès de la Directrice Administrative de l'école.

Emilie Devaux : emilie.deviaux@univ-cotedazur.fr

Infos pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE DES BÂTIMENTS

- La semaine : 7h00 à 21h00
- Le samedi : 7h00 à 13h00 (de 13h à 17h00 avec la carte Multiservices pour le Personnel)
Mise sous alarme à 17h00.
- Fermeture complète les dimanches et jours fériés.

LA CARTE MULTISERVICES

La carte multiservices sert de carte d'identité professionnelle.

Elle permet également d'emprunter des livres dans toutes les bibliothèques universitaires de la région. Elle sert de moyen de paiement dans les restaurants universitaires et cafétérias du CROUS. Elle permet d'accéder à Polytech, au parking et à certains bâtiments du campus. En cas de perte ou de vol, le premier renouvellement de votre carte sera gratuit.

Pour obtenir votre carte multiservices, il suffit de faire parvenir une photo d'identité avec nom, prénom et date de naissance au service informatique.

Votre numéro Harpège est disponible dans l'intranet >> Mes outils >> Gestion administrative RH.

INTRANET PERSONNEL

Avec votre identifiant universitaire et mot de passe, vous pouvez accéder au contenu des intranets de l'école et de notre université. Vous y trouverez de nombreuses informations en fonction de votre statut (rémunération, accès bulletins de salaire, transport,...) et plus largement sur l'organisation et les procédures.

✏ Université : <https://services-numeriques.univ-cotedazur.fr/> et <http://intranet.univ-cotedazur.fr>

WIKI – INTRANET / EXTRANET

Vous pouvez accéder à des ressources et informations en vous identifiant via l'intranet :

<https://wiki.univ-cotedazur.fr>

DÉPLACEMENTS, MISSIONS ET PRISE EN CHARGE

Si vous êtes amené à vous déplacer dans le cadre de votre travail (formation, rdv professionnel...) et que le lieu n'est pas le campus SophiaTech, vous devez préalablement faire un Ordre de Mission (OM) avec ou sans frais auprès du secrétariat de direction.

Dans le cas d'un déplacement dans le cadre de Polytech, vous trouverez sur l'intranet la procédure et les formulaires.

Plus d'information auprès de *Sophie Guesnery* / Service financier Polytech :

sophie.guesnery@univ-cotedazur.fr

NB : Pour les Enseignants-chercheurs, les missions concernant la partie recherche sont gérées par votre laboratoire de rattachement.

Infos pratiques (2)

SE RESTAURER SUR LE CAMPUS

Une cafétéria des personnels est à votre disposition au rez-de-chaussée du bâtiment Templiers 1, une salle est également réservée aux pauses café et déjeuner au 2e étage de Templiers 2 et aux Lucioles dans l'aile administrative.

Sur place, vous trouverez un réfrigérateur, des micro-ondes, un évier...

L'entretien est de la responsabilité de chaque usager.

Le CROUS assure un service de restauration sur le campus (Resto U Hélios).

Vous pouvez également accéder rapidement au quartier St Philippe, en face du campus où vous trouverez restaurants, boulangerie, supermarché mais également poste, pharmacie, banque...

SERVICES CULTURELS, ACTIONS SOCIALES ET SPORTIVES

LEARNING CENTRE

Lieu d'échange et bibliothèque digitale, le Learning Centre SophiaTech est situé sur deux niveaux, en dessous du bâtiment Forum (cf. plan). Il est accessible à l'ensemble des personnels de l'université, aux étudiants mais également aux entreprises.

 <https://bu.univ-cotedazur.fr/fr/bibliotheques/learning-centre-sophiatech> OU



Services	Équipements
<ul style="list-style-type: none">• Prêt et réservation de documents• Prêt entre bibliothèques• Prêt d'ordinateurs portables et casques• Formations	<ul style="list-style-type: none">• Ordinateurs et accès wifi• Espaces de travail en groupe• Écrans de travail partagés• Accès PMR• Coin détente : lecture et jeux de société

CASUN – COMITÉ D'ACTION SOCIALE

Le CASUN (Comité d'Action Sociale de l'Université de Nice Sophia-Antipolis) est une association loi de 1901 créée en 1975, dédiée au personnel de cette université, en activité ou à la retraite, ainsi que leur conjoint et personnes à charge mentionnées sur l'avis d'imposition.

Moteur du lien social, il organise et met en place des manifestations fédératrices réunissant l'ensemble de la communauté universitaire : organisation d'expositions, ateliers, événements...

Il négocie des partenariats pour vous obtenir des tarifs attractifs : la vente de billets à tarifs préférentiels ; l'organisation de séjours de courtes ou longues durées ; des commandes groupées...

Des permanences sont régulièrement organisées sur plusieurs sites.

 <https://casun.univ-cotedazur.fr>

OU



SERVICE UNIVERSITAIRE - ACTIVITÉS SPORTIVES

Le SUAPS propose à l'ensemble des étudiants et des personnels de l'Université des activités physiques et sportives pour tous les niveaux sur les différents campus auxquels vous pouvez accéder sur inscription. Un bureau d'information est situé au rez de chaussée du bâtiment bleu de l'IUT.

 <https://sport.univ-cotedazur.fr>

OU



AUTRES ASSOCIATIONS

➔ **IESF** : Ingénieurs et Scientifiques de France

www.iesf-ca.fr



➔ **Amicale des anciens**

<https://fr.linkedin.com/company/amicale-anciens-polytech-nice>



➔ **BDE** : Bureau Des Elèves

Chaque année, une équipe d'élèves est élue pour former le BDE (Bureau Des Élèves), nommé pour un an. Le BDE organise des événements pour les élèves de l'école, que ce soit dans nos locaux ou à l'extérieur. Chaque membre du BDE a un poste bien précis : secrétaire, trésorier, responsable international, partenariats... N'hésitez pas à les solliciter !

De plus, l'école accueille plusieurs clubs : Bureau des Arts, Bureau des Sports, les Pompoms, Bureau des Jeux, Bureau de l'Humanitaire et de l'Environnement, etc.

 <https://polytech.univ-cotedazur.fr/campus/vie-etudiante>

OU



PETITES FOURNITURES DE BUREAU ET MATÉRIEL SPÉCIFIQUE

Vous pouvez faire vos demandes de petites fournitures de bureau à l'accueil, auprès de Carmeline ORSIDA (Site des Templiers) ou Catherine NANICHE (site des Lucioles).

En ce qui concerne les copies d'examen et les brouillons, ils sont à votre disposition à l'accueil. Pensez à faire une demande préalable afin de gagner du temps et faciliter l'organisation du service.

Pour le matériel spécifique, adressez-vous à votre directeur de département ou à la référente financière, Stéphanie COHEN.

COURRIER ET LIVRAISONS

Courrier - arrivée : disponible dans votre boîte aux lettres personnelle dans le local reprographie (Templiers 2) ou dans la salle de pause (aux Lucioles).

Courrier inter-campus : le courrier doit être déposé dans la pochette navette « Université ».

Colis arrivé : la réception se fait par l'accueil. Un mail de signalement vous est adressé. Procédure impérative : signer le registre de retrait des colis et donner le bon de livraison au service financier.

Infos pratiques (3)

PHOTOCOPIES & REPROGRAPHIE

Il est préférable d'utiliser au maximum les supports en version numérique pour vos enseignements. Toutefois, il est possible :

- D'utiliser le service de reprographie du campus SophiaTech : à privilégier
Pour cela, envoyer 5 jours à l'avance un mail à repro@polytech.univ-cotedazur.fr en indiquant le nombre de copies et vos coordonnées,
- De demander la carte de l'accueil afin d'utiliser la photocopieuse du site : à limiter aux urgences ou aux tirages de faible quantité.

LISTES DE DIFFUSION

Afin de faciliter l'envoi de mails groupés, plusieurs listes de diffusion existent.
Pour contacter les étudiants :

Tous les étudiants de Polytech (Peip, Ingénieurs, Masters)	etudiants@polytech.univ-cotedazur.fr
Tous les étudiants PeiP et ingénieurs (donc hors Masters)	etudiants-ingenieur@polytech.univ-cotedazur.fr
Les étudiants en Masters gérés par Polytech	etudiants-master@polytech.univ-cotedazur.fr

Pour contacter une promo en particulier :

acronyme de la formation + chiffre année @polytech.univ-cotedazur.fr
ex : bat3@polytech.univ-cotedazur.fr

bat - else - rob - gb - ge/geap - mam - info	3 4 5	@polytech.univ-cotedazur.fr
Peip	1 2	

* ancien sigle de la formation SEC, toujours employé en tant que liste de diffusion pour contacter la promotion SEC.

RÉSERVATION DE SALLES

Les réservations de salle se font avec le logiciel Hyperplanning. Les directeurs et responsables de formation y ont accès. Pour toute réservation, une demande doit être formulée auprès d'un directeur et/ou responsable. Vous pouvez voir la disponibilité des salles sur :

<https://sco.polytech.unice.fr/>

Le bâtiment Forum abrite un grand amphithéâtre de 300 places susceptible d'être loué par des extérieurs. Les réservations doivent être faites auprès de Carmeline ORSIDA.

Contact : evenementiel-sophiatech@polytech.univ-cotedazur.fr

Certaines salles sont fermées à clé. Adressez-vous à l'accueil en cas de besoin. Vous devez toujours refermer à clé la salle après votre départ et veiller à ce que les fenêtres soient fermées et les lumières éteintes.

MATÉRIEL INFORMATIQUE ET AUDIOVISUEL

En cas de difficulté de fonctionnement des matériels informatiques et audiovisuels dans les salles banalisées, vous devez créer un ticket de demande d'intervention via l'intranet et/ou le signaler à l'accueil.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Des exercices d'évacuation sont réalisés 2 fois par an. Votre rôle est essentiel en cas d'évacuation d'urgence. Vous devez prendre connaissance des différentes consignes (voir consignes de sécurité p°29). Un registre santé et sécurité est à votre disposition à l'accueil. Vous pouvez y reporter toutes observations ou suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

SERVICE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE

Accessible aux étudiants et aux personnels, le service de Médecine Préventive assure une permanence sur le campus SophiaTech. Le planning est accessible sur l'intranet de l'Université.

Des consultations d'aide psychologique **gratuites** et **confidentielles** sont également assurées par Sandrine ORSATTI, psychologue de l'Université.

Contact pour les personnels : smpp@univ-cotedazur.fr

HANDICAP

L'Université Côte d'Azur bénéficie d'un **réseau de référents handicap qui accompagnent les étudiants et personnels dans leur démarche et en les informant des solutions mises à leur disposition.**

Référente Campus SophiaTech : *Mireille CAPVERT* : mireille.capvert@univ-cotedazur.fr

 <http://univ-cotedazur.fr/fr/university/rsu/handicap>

Annexes : Contacts utiles

Polytech à votre service Référents	
Admission	admission@polytech-nicesophia.fr
Direction	Philippe LORENZINI
Scolarité	scolarite@polytech.univ-cotedazur.fr
Responsable du.service	Amélie BEDOUET
Gestionnaire	Katia BARRAL
PeiP1 et 2-MAM	Fanny BLANCHARD
BAT	Mireille SAUCE
GB-SI	Sophie CHRETIEN
GEA-GE-ROB-ELSE	Morgane JUHEL
ROB et ELSE	Christelle VELA
INFO et MA	Juanita COTES
PeiP et GE	Lauriane PIONNAT
GB et BAT	Marie-Hélène CORNET
DLH	Michelle CAMBRIA
Relations Internationales	international@polytech.univ-cotedazur.fr
Direction	Marc GAETANO
Responsable du.service	Joanna WINCHCOMBE
Chargée Relations Chine et Europe	Na YIN
Gestionnaire RI	Lisa TAVERNA
Chargé(e) des projets internationaux	Vanessa FURTADO
Communication Vie Étudiante	communication@univ-cotedazur.fr
Direction	Delphine CALLAGHAN
Responsable Communication	Françoise DUBOIS
Vie Etudiante	Ali BEKBAGHBAN
Chargée de communication	Fleur FENOUILLET
Assistant communication	Marwa TRIFI
Relations Entreprises	entreprise@univ-cotedazur.fr
Responsable du.service	Véronika NEDELTCHEV
Alternance	Najat BOUASLA Nathalie DUCHAUCHOY
Stages	Isabelle DIOT Julie MAIFFRET
Scolarité Heures Enseignements	
Gestionnaire	Isabelle SINTES
Démarche Qualité	
Gestionnaire	Abdelmounaim Menhaj
Service Financier	service-financier@univ-cotedazur.fr
Responsable du.service	Stéphanie COHEN
Gestionnaire finances	Lilia JEMMALI
Gestionnaire commandes	Agnès PICHERAL
Gestion missions et évènementiel Campus	Sophie GUESNERY
Gestion EIT DIGITAL	Nathalie HAILLY
Gestion Polytech'Lab	Christine LESTREZ
Service Informatique	service-informatique@univ-cotedazur.fr
Responsable du.service	Cyril TONIN
Assistance utilisateurs Réparation / config	Mathieu BARBERI David DA SILVA Thierry NEDELEC
Gestion comptes Linux	Christophe COROYER
Gestion logiciels windows / hyperplanning	Olivier RAVENEAU
Ass. utilisateurs Rép. / config portables cliclers	Boris RIBARIC
Campus SophiaTech	
Direction Administrative Campus	Myriam CAEL
Resp. Hygiène & Sécurité / Sureté	Éric HAYOTTE
Gestionnaire Service RH de Proximité	Julie PILLARD
Accueil	accueil@polytech.univ-cotedazur.fr
Chargée d'accueil Templiers	Carmeline ORSIDA
Chargée d'accueil Lucioles	Catherine NANICHE
Service Technique & Logistique	logistique@polytech.univ-cotedazur.fr
Responsable du.service	Frederic JADOT
Opérateur Chargée d'accueil	Alexandra BARNABÉ Alexandre DANAIS
Opérateur	Bruno BELLUCCI Frédéric ANCEAUX Gilles GARCIN Jérémy AUGUSTE

Consignes de sécurité

EN CAS D'ACCIDENT :

1. Alerter l'accueil ou un personnel formé aux premiers secours
2. Consulter les consignes de sécurité affichées à l'entrée de chaque bâtiment et les appliquer en cas d'absence d'un personnel formé aux gestes de premiers secours :

LES PREMIERS SOINS

Le site des Lucioles ne disposant pas d'infirmerie, les premiers soins doivent obligatoirement être dispensés par un personnel formé aux gestes de premiers secours. Aucun médicament ne peut être administré.

Appeler :

Pompiers : 18

Accueil : 04 89 15 40 00 / 01

Eric HAYOTTE : 06 95 06 51 51



EN CAS D'INCENDIE :

Les enseignants veillent à ce que tous les étudiants qu'ils ont en charge au moment du déclenchement de l'alarme participent effectivement à l'évacuation.

Dès que l'alarme retentit, vous devez :

- Faire cesser immédiatement le travail en cours et procéder à l'évacuation de la salle,
- Quitter la salle de classe avec vos étudiants dans le calme, après avoir fermé portes et fenêtres et contrôlé qu'il ne reste personne dans la classe,
- Diriger les étudiants vers le point de rassemblement, sans précipitation,
- Leur interdire tout retour en arrière,
- Ne pas utiliser les ascenseurs,

Au point de rassemblement :

- Regrouper vos étudiants,
- Vérifier en les comptant que tous les étudiants du groupe dont vous avez la responsabilité ont bien rejoint le point de rassemblement (vous aider de la liste d'émargement),
- Informer le responsable du site (ou son représentant) du nombre d'étudiants,
- Ne retourner dans vos salles de cours que lorsque vous y serez expressément autorisé par le responsable du site

ATTENTION : ces consignes s'appliquent à tous les enseignants de l'Université, permanents et vacataires.

Les bonnes pratiques



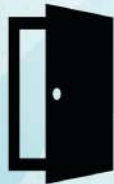
EN QUITTANT CET ESPACE...

j'éteins



toutes les lumières (*lampe de bureau, plafonnier, néon...*),
les équipements informatiques (*tour et écran d'ordinateur, photocopieur, imprimante...*)
et je profite au maximum de la lumière naturelle

je ferme



portes et fenêtres (*10 minutes
suffisent pour aérer correctement
une pièce*) : en cas d'absence
prolongée, j'éteins le radiateur

je vérifie



avoir correctement fermé le
robinet ; en cas de fuite d'eau,
j'avertis l'Accueil

Ces gestes simples du quotidien permettent sans effort de réaliser
des économies d'énergie et protègent notre planète...

Nous sommes tous concernés, alors agissons !



credits : flaticon.com | freepik.com



POLYTECH[®]
NICE SOPHIA

**SUIVEZ-NOUS
ET
REJOIGNEZ LE RÉSEAU !**



@PolytechNice
SophiaUnivCA



@polytechnsa



@PolytechNSophia



Polytech Nice
Sophia



Polytech Nice
Sophia Université
Côte d'Azur

N°astreinte : 06.28.35.67.44

 www.polytech-nice-sophia.fr

 www.polytech-reseau.org

 <https://univ-cotedazur.fr>